

Tous les droits sont réservés par

Les index de tous les catalogues

Vallérysthal les Princes arabes évincés par Emeraude

R. L. du 2 avril 1993

Malheur aux vaincus. Honneur et travail pour les vainqueurs ! C'est finalement la société Emeraude France qui été choisie par la chambre commerciale du TGI de Metz pour reprendre la cristallerie de Vallérysthal»

Le verrier souffle "au pouce"



Créée en 1707, la cristallerie de Vallérysthal, dans le pays de Sarrebourg avait été mise en redressement judiciaire le 28 octobre 1992, avec un passif estimé entre 7 et 9 millions de francs. Figurant parmi les grands noms des cristalleries françaises, avec un produit dépassant les 31% de plomb, la société avait alors été confiée à Me Nicolas Koch, l'administrateur judiciaire messin.

Plusieurs offres de reprises avaient été effectuées, et les deux plus sérieuses émanaient de la Compagnie européenne d'aviation générale (CEAG), et de la société Emeraude France. Au cours de la procédure, cette dernière s'était désistée, avant finalement de participer à la compétition finale devant la chambre commerciale présidée par M. Legrand (R.L. du 26 mars). Le projet de CEAG, cette société d'aviation d'affaire dont les capitaux sont détenus à 33%, par deux membres de la famille royale saoudienne avait été défendu par son PDG et par Me Jean-Pierre Pujol.

Sans licenciement

Le projet concurrent avait lui été plaidé par le PDG d'Emeraude Suisse, et par Me Bertrand Becker. Ces derniers avaient alors reçu le soutien des représentants des salariés de la société. Après une semaine de réflexion, Emeraude France a été choisie, et la reprise s'est effectuée sur le prix de 800 000 F avec

absence de licenciement.

Hier, l'usine de Vallérysthal a reçu la visite de M. Jean-Charles Pascolini, le PDG d'Emeraude Suisse, cette société de holding dont Emeraude France est la filiale spécialisée notamment dans la commercialisation de parfums et de cosmétiques. Son PDG est M. Jean-Pierre Pascolini, et cette société anonyme qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 180 MF n'est pas une inconnue en Lorraine. C'est elle en effet qui a racheté la société Jean-Pierre Sand Parincos de Sainte-Marie-aux-Chênes en 1990. Produisant du parfum, et notamment les eaux de la marque Capucci, cette unité de Sainte-Marie-aux-Chênes a vu depuis son chiffre d'affaires multiplié par trois, avec des effectifs pratiquement triplés eux-aussi.

Un réseau international

Accompagné par deux de ses principaux collaborateurs, M. Pascolini est resté hier discret sur les investissements à réaliser à Vallérysthal. Il s'agira dans un premier temps de dépasser le « point mort » par plusieurs actions. Dans un premier temps, les nouveaux dirigeants vont définir une gamme d'environ une centaine de produits sur les 1 500 références de la marque. Tout en conservant et en améliorant la vente sur place, ils vont également et surtout mettre en place un réseau de distribution national et international. Le tout en conservant les 21 emplois existant, tout en prévoyant l'embauche d'une dizaine de personnes à court terme. A plus long terme, le rachat de la cristallerie de Vallérysthal s'inscrit dans l'objectif de créer un groupe spécialisé dans les produits de luxe. Et puis, quoi de plus complémentaire pour un parfumeur que de posséder une unité de fabrication de cristal !

Juillet 1993 : Le renouveau

